

Protocole pour la réouverture de l'école à compter du mardi 2 juin

Pôle éducatif de Francheville

Document réalisé à partir du protocole sanitaire national et de la Circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages du 4 mai 2020

Horaires :

Les horaires sont inchangés : 8h20-8h30 -> 11h30 et 13h20 - 13h30 -> 16h30.

Les parents n'auront pas le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'école y compris les parents d'élèves de maternelle.

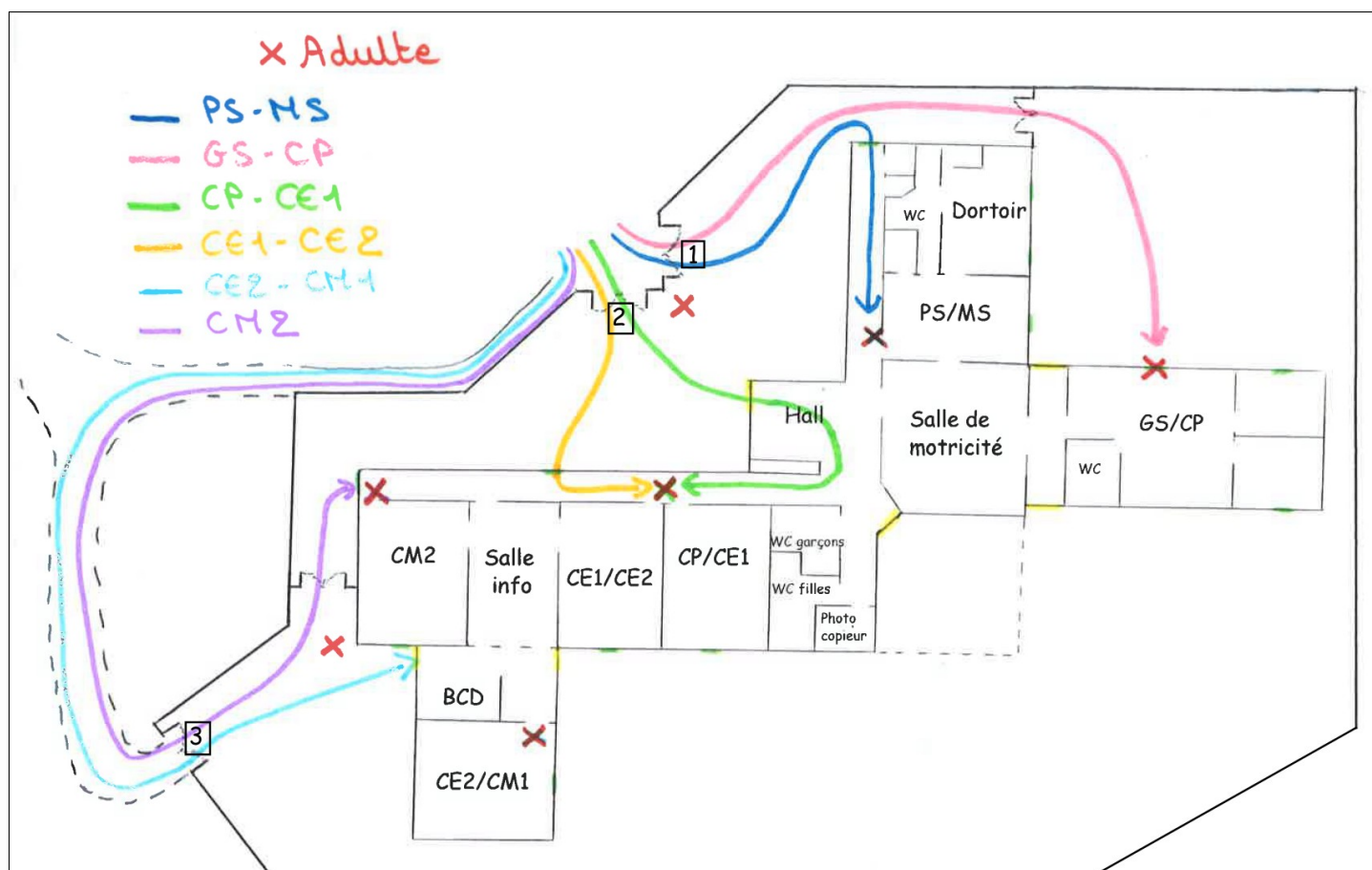
L'entrée et la sortie se feront par les portails 1, 2 et 3 en fonction des classes.

Les enfants des classes de PS-MS et GS-CP : portail 1.

Les enfants des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : portail 2.

Les enfants des classes de CE2-CM1 et CM2 : portail 3.

Voir plan ci-dessous.



Accueil dans chaque classe :

Classes	Effectifs habituels	Enfants volontaires	Total	Capacité d'accueil
Mme Paltz	28	5 PS 8 MS	13	10
Mme Thierry	20	5 GS 4 CP	9	10
Mme Martz	21	7 CP 7 CE1	14	12
Mme Bulabois	24	5 CE1 9 CE2	14	12
Mme Bresson	23	5 CE2 8 CM1	13	14
Mme Parmentier	23	18 CM2	18	12
Total			81 (58 %)	

Pour les classes de PS-MS, CP-CE1, CE1-CE2 et CM2, le nombre d'enfants volontaires étant supérieur à la capacité d'accueil, une alternance sera mise en place. Dans chaque classe, 2 groupes ont été établis : 1 groupe viendra les lundis et mardis et l'autre groupe les jeudis et vendredis. Les groupes ont été faits en priorité par fratrie afin que les enfants d'une même famille viennent à l'école les mêmes jours.

Ceci ne concerne pas les enfants des personnels prioritaires à la gestion de la crise (personnels soignants, forces de l'ordre etc.). Ces enfants seront accueillis toute la semaine. Ceci concerne 8 enfants.

Précautions avant le départ à l'école :

Les parents prendront la température de leur enfant avant le départ pour l'école, si 37,8°C ou plus, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Les personnels prendront également leur température avant de venir à l'école.

Gestion des circulations :

La distance d'1 m entre chaque personne sera respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, sanitaires, salles de classe, etc.).

Des marquages au sol et des affichages ont été réalisés en ce sens.

Nettoyage et désinfection des locaux :

- Les salles de classes seront aérées par une ouverture des fenêtres pendant au minimum 15 minutes :
 - avant l'arrivée des élèves
 - durant les récréations
 - pendant la pause repas
 - en fin de journée
- Les salles seront nettoyées tous les soirs. Elles seront désinfectées les mardis et vendredis soirs.
- Les sols seront nettoyés et désinfectés tous les soirs.

- Les sanitaires et les points de contact (poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs etc.) seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour : au minimum à la fin de chaque demi-journée et plus si nécessaire.

Gestes barrière :

- Les nouvelles règles de la vie commune dans l'école et l'établissement, en particulier les mesures barrière et les principes de distanciation sociale seront expliqués aux élèves dès leur arrivée.
- Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, matériel collectif..., seront interdits.
- Le port du masque pour les enseignants et les personnels est obligatoire.
- Pour les élèves des classes élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mauvais usage.
- Pour les élèves en école maternelle le port du masque est interdit.
- Le lavage des mains sera réalisé :
 - à l'arrivée à l'école
 - après les récréations
 - avant et après chaque repas
 - avant et après être allé aux toilettes
 - après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
 - avant de quitter l'école

Aménagements des classes élémentaires :

Les élèves seront installés à des tables individuelles espacées d'au moins 1 m et ne pourront pas circuler librement dans la classe (ils pourront se rendre aux toilettes en se lavant les mains avant et après).

Chaque élève aura du matériel individuel, le matériel collectif sera interdit.

Les cahiers ou les copies des élèves ne pourront pas être récupérés pour ne pas manipuler le matériel de l'élève.

Aménagements des classes maternelles :

L'ensemble des jeux collectifs ont été rangés. Les élèves n'auront plus accès aux coins cuisine, construction, bibliothèque...

Ils seront installés à des tables individuelles espacées d'au moins 1 m et ne pourront pas circuler librement dans la classe (ils pourront se rendre aux toilettes en se lavant les mains avant et après).

Chaque élève disposera d'une barquette nominative avec du matériel et des jeux que lui seul manipulera. L'usage du matériel collectif est interdit.

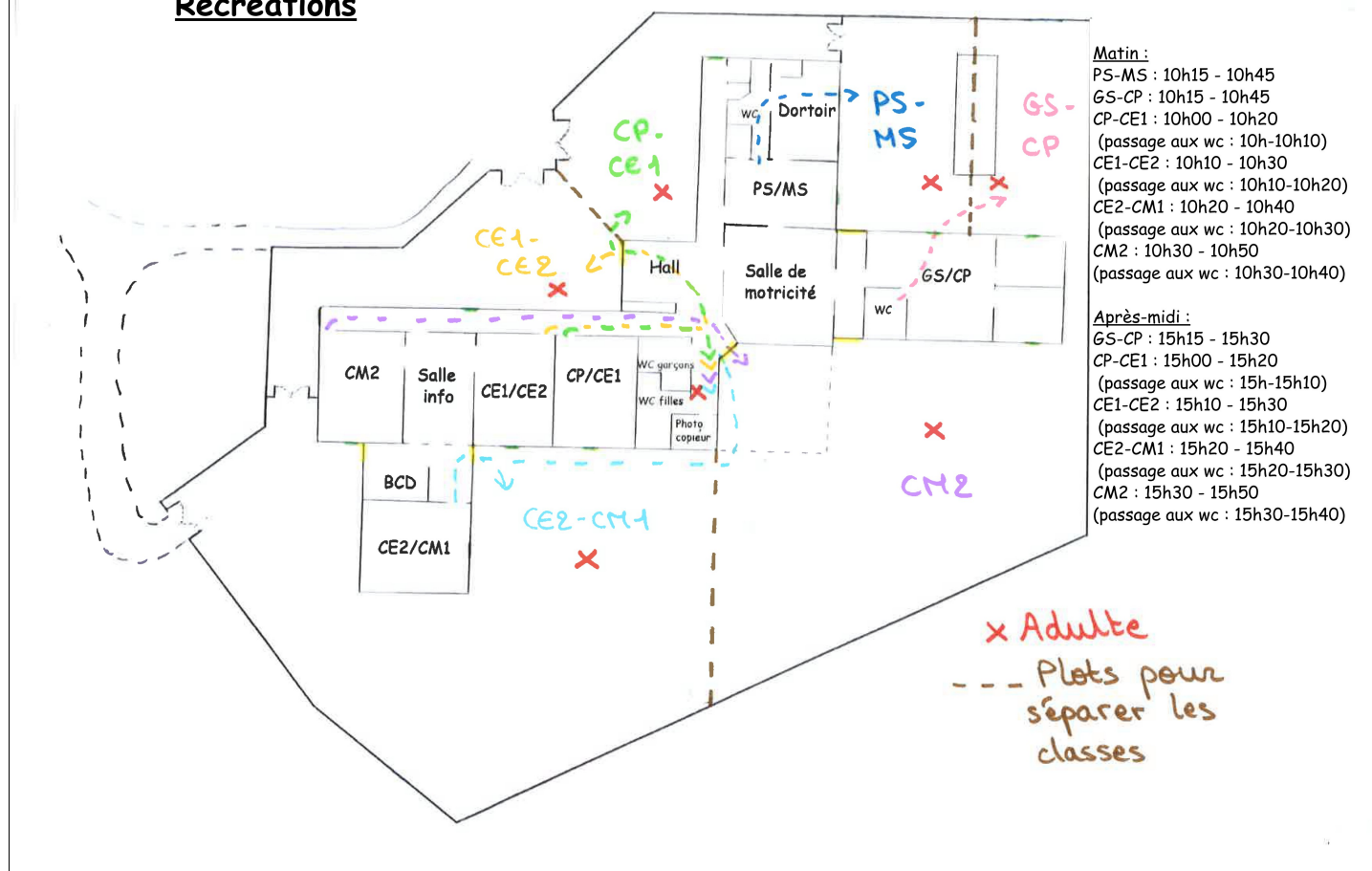
Récréations :

Les récréations seront organisées par classe en tenant compte des recommandations en terme de distanciation et de gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles pourraient être remplacées par des temps de pauses en classe. Elles seront échelonnées afin d'éviter les regroupements dans les couloirs et les sanitaires. Voir plan

Les jeux impliquant des échanges d'objets ou des contacts sont interdits.

La présence d'un adulte supplémentaire est obligatoire pour gérer et surveiller le passage aux sanitaires côté élémentaire. Il s'agira en alternance de Mmes Gardiennet et Barrand.

Récréations



Liaison avec le périscolaire :

- à 8h30 et 13h30 : un personnel du périscolaire accompagnera les élèves à leur portail d'entrée respectif.
- à 11h25 et 16h25 côté maternelle : les enfants concernés resteront en classe sous la surveillance d'un personnel du périscolaire jusqu'à ce que les autres élèves soient sortis de l'école accompagnés de leur enseignante.
- à 11h30 et 16h30 côté élémentaire : un personnel du périscolaire sera positionné au niveau de chaque portail pour récupérer les enfants concernés.

Gestion d'un cas Covid :

En cas de la survenue d'un ou de plusieurs symptômes chez un adulte ou un enfant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), la personne sera isolée immédiatement, avec un masque pour les enfants en âge d'en porter, dans la pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Cette pièce sera le bureau de direction.

S'il s'agit d'un élève, les responsables seront prévenus sans délai pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

Cette personne ne pourra revenir qu'après un avis du médecin traitant.

La pièce fera l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection après un temps d'aération de quelques heures.